



COMITE SYNDICAL

REUNION DU 13 JUIN 2013

Date de la convocation : 28 mai 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Benoît GHEYSENS (Titulaire), Monsieur Didier OCHOA (Titulaire), Monsieur Jean Michel JACQUELIN (Titulaire), Monsieur Jeannot PEISINO (Suppléant), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Madame Chrystel COLMONT DIGNEAU (Suppléant), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Alain SEBRECHT (Titulaire), Monsieur Lionel PEZAT (Suppléant), Monsieur Marc VIGUIÉ (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Laurent BELLOC (Titulaire), Monsieur Georges BERNARD (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire).

DÉLIBÉRATION N°20130613_005

Compte de Gestion 2012 – Budget Principal

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130613_005
Compte de Gestion 2012 – Budget principal

Envoyé en préfecture le 19/06/2013

Reçu en préfecture le 19/06/2013

Affiché le



Après s'être fait présenter, le Budget Primitif de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2012 du budget principal,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Le Comité Syndical :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'année 2012,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le comptable, le Payeur Départemental de la Gironde, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames Messieurs :

- de bien vouloir adopter le Compte de Gestion de l'année 2012 relatif au Budget Principal.

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

La Présidente de séance

Annexe : Tableaux II1 et II2 du compte de Gestion 2012

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

00900 –SM GIRONDE NUMERIQUE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	187 652,65	1 128 602,48	1 316 255,13
Titres de recettes émis (b)	91 725,18	636 878,68	728 603,86
Réductions de titres (c)	0,00	235,00	235,00
Recettes nettes (d = b -c)	91 725,18	636 643,68	728 368,86
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	187 652,65	1 128 602,48	1 316 255,13
Mandats émis (f)	26 817,08	651 415,84	678 232,92
Annulations de mandats (g)	0,00	37 949,24	37 949,24
Dépenses nettes (h = f -g)	26 817,08	613 466,60	640 283,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent	64 908,10	23 177,08	88 085,18
(h -d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 19/06/2013

Reçu en préfecture le 19/06/2013

Affiché le



00900 -SM GIRONDE NUMERIQUE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement	-59 719,83	0,00	64 908,10	0,00	5 188,27
Fonctionnement	590 200,72	68 686,24	23 177,08	0,00	544 691,56
TOTAL I	530 480,89	68 686,24	88 085,18	0,00	549 879,83
II - Budgets des services à caractère administratif					
PRESTATION SERVICES NUMERIQUES					
Investissement					
Fonctionnement	1 500,00	0,00	4 030,00	0,00	5 530,00
Sous-Total	1 500,00	0,00	4 030,00	0,00	5 530,00
TOTAL II	1 500,00	0,00	4 030,00	0,00	5 530,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
AMENAGEMENT NUM. DU TERRITOIRE					
Investissement	9 709 494,34	0,00	-477 123,09	0,00	9 232 371,25

Envoyé en préfecture le 19/06/2013
Reçu en préfecture le 19/06/2013
Affiché le

00900 – SM GIRONDE NUMERIQUE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
Fonctionnement	16 252,93	0,00	-1 227 783,60	0,00	-1 211 530,67
Sous-Total	9 725 747,27	0,00	-1 704 906,69	0,00	8 020 840,58
TOTAL III	9 725 747,27	0,00	-1 704 906,69	0,00	8 020 840,58
TOTAL I + II + III	10 257 728,16	68 686,24	-1 612 791,51	0,00	8 576 250,41

Envoyé en préfecture le 19/06/2013
 Reçu en préfecture le 19/06/2013
 Affiché le _____

